

la nouvelle

ACTION FRANÇAISE

HEBDOMADAIRE ROYALISTE · NOUVELLE SÉRIE · N° 5 · 1 FRANC · 2-6-1971

LA COMMUNE

**mensonges
et
vérités**

mensonges et vérités de la Commune

Cent ans après la fin de la Commune de Paris, la classe politique tente à l'envi d'exploiter son souvenir. Si nous laissons de côté l'ineffable Léo Hamon qui dans une tribune libre du *Monde* a prétendu voir dans la Commune le fondement doctrinal de la « participation » gaulliste (!) nous constatons que la gauche — il vaudrait mieux dire les gauches ! — s'entredéchire autour des cadavres des Fédérés. Quatre cortèges concurrents — Ligue Communiste-Lutte Ouvrière ; P.C.-C.G.T. ; C.F.D.T.-P.S.U. ; Parti Socialiste-A.J.S. — se sont succédés au Père-Lachaise en une semaine. Naturellement ces frères ennemis se sont couverts au passage mutuellement de boue quand ce n'est pas de m... (cf. les tombes de Thorez et Cachin après le passage du cortège de la Ligue Communiste). En fait, il est facile de les mettre d'accord : tous héri-tiers de la Commune dans ce qu'elle a de pire, ils ne peuvent prétendre revendiquer ce qu'il y a de sain et même de « réactionnaire », au sens noble du terme, dans son héritage.

LA COMMUNE : SURREALISME DE LA POLITIQUE...

Les marxistes de tous poils ont raison de se réclamer de la Commune car au travers des divisions de ses membres en blanquistes, anarchistes, partisans de la devise « Ni Dieu ni Maître », internationalistes modérés ancêtres de la social-démocratie, admirateurs des tous les mythes communs à la Révolution, de tous ses échecs... et de tous ses crimes.

La Commune se veut d'abord un autogouvernement des citoyens par eux-mêmes. Dans ce but, elle se dresse contre la notion même de l'Etat et veut confier le pouvoir à des assemblées communales élues et se fédérant librement. En l'absence de tout écho sérieux en province, elle se réduit à un Parlement parisien qui rêve de

reconstruire la société... ce qu'il fait surtout en paroles. Charles Gêrardin, de la section des Batignolles de l'Internationale, en vient à écrire dans ses mémoires : « J'allais très peu à l'Hôtel de Ville. Je m'étais aperçu qu'on y discourait beaucoup trop et qu'on y agissait fort peu. »

Quand elle prend des décisions la Commune, ou bien se réfugie dans des mesures anodines telles le moratoire des loyers, ou bien sombre en pleine utopie : c'est ainsi que la Commune élabore un projet de collectivisation des moyens de production plus proche de l'autogestion chère aux gauchistes que des nationalisations stalinieunes (ou esséfios). Mais quand ces projets connaissent un début de réalisation, c'est la gabegie. Voici comment Avrial, internationaliste convaincu pourtant, décrit les quelques essais communards d'autogestion : « ... On nomme le directeur et le contre-maître à l'élection, on se réunit le jeudi, on fait des discours et on change le directeur. Voyez les ateliers (d'armes) du Louvre... Ils en sont à leur troisième directeur élu et ils ne font rien. A l'association des ouvriers mécaniciens, on venait à l'heure qu'on voulait, on causait, on ne travaillait pas. Pendant ce temps-là les frais généraux marchaient... Ils répon-daient toujours : je me rattrai-rai. »

Mais face à ceux qui n'acceptent pas leur idéologie, les communards retrouvent les réflexes des Jacobins de l'An II et fédéralistes proudhoniens — division qui préfigure et symbolise celles de toute la gauche depuis un siècle — elle constitue un excellent résumé de jacobins de l'An II. Au nom de la liberté-principe un Comité de salut public aux tendances dictatoriales est créé. Pressée par les Versaillais, la Commune se raidit dans un rejet prométhéen — luciférien disent ceux qui parmi nous sont chrétiens — de tout ce qui représente la notion d'ordre et de hiérarchie. Durant la semaine sanglante — 21-28 mai 1871 — Mgr Darboy, cinq dominicains d'Arcueil et dix autres prêtres en

tant que représentants du « temple des définitions du devoir » selon la belle parole de Maurras, seront fusillés parmi 480 otages. Pendant ce centenaire de la Commune, ces morts n'ont guère été célébrés. Et à l'heure de Paul VI-Sanguier, Mgr Marty a fait interdire une messe à leur mémoire en l'église Saint-Thomas d'Aquin. Nous ne pouvons que flétrir une telle lâcheté.

...ET REACTION DU « PAYS REEL » CONTRE LE SYSTEME DEMOCRATIQUE

Alors, vive M. Thiers ? Vive Califfet et les fusilleurs Versaillais ? Ah non, par exemple ! Car la Commune, à côté de ses fautes et de ses crimes, s'oppose à l'oppression démocratique, sans en être bien consciente. Les attermoissements, pour ne pas dire les trahisons du gouvernement de défense nationale face à l'Alle-mand, si justement dénoncées par nos maîtres (1), ont provoqué l'exaspération des Parisiens. Les mesures imbéciles — ou trop intelligentes — de M. Thiers, qui voulait rallier les masses conservatrices à la République bourgeoise et écraser dans le sang la révolte des ouvriers pour mieux asseoir un capitalisme libéral et sans frein, ont fait le reste : c'est la suppression du moratoire des loyers et le désarmement des gardes nationaux qui ont provoqué l'insurrection.

Le programme même de la Commune contient des éléments sains. Sa « Déclaration au peuple français » en date du 18 avril propose une large décentralisation qui veut rompre avec le carcan étatique du Second Empire (2). A cet égard il nous appartient de continuer, en le purifiant, le combat de la Commune. Cent ans après mai 1871 — et trois ans après mai 1968, qui appartient moins que jamais aux vieilles lunes (cf. Rensault), quoi qu'en disent certains conservateurs ai-

gris, véritables « émigrés de l'intérieur » — nous nous devons de réconcilier autour du Roi, dégagé des servitudes électorales — et donc seul capable de protéger les libertés locales et professionnelles — les descendants de ces traditionalistes, qui, comme Louis Veuillot, dénoncèrent la répression aveugle et féroce des Versaillais et les nouveaux représentants d'une aristocratie ouvrière pleine de méfiance à l'égard des bureaucrates de gauche qui vomit en 1971 Pompidou et sa civilisation du gadget au même titre que les communards vomissaient Thiers et sa République bourgeoise. Alors sera mis fin à la guerre franco-française qui dure depuis 1789 ! Alors sera mise à mort la République !

P. MAISONBLANCHE

(1) Cf. H. Dutrait-Crozon : *Gambetta et la défense nationale*, réquisitoire accablant contre la pseudo-résistance gambettiste.

(2) Cette « Déclaration » malheureusement ne s'attaque pas à la racine du mal et n'explique pas que c'est la démocratie qui secrète la centralisation afin de mieux tenir en mains les électeurs.

A.F. université

numéro de juin
une nouvelle :

ACTION FRANÇAISE

en vente
à nos bureaux

L'Europe des six a-t-elle vécu ?

Moins de trois ans après l'achèvement de l'union douanière en juillet 1968, les communautés européennes formées par les six Etats signataires des traités de Rome et de Paris sont aujourd'hui remises en question dans leur fondement même. A peine l'échec de la politique monétaire commune consécutif à la crise du système monétaire international commençait-il à s'estomper que les déclarations Pompidou-Heath relatives à l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun viennent aujourd'hui ramener l'attention sur l'évolution d'une question européenne fertile en rebondissements.

Pour la première fois depuis dix ans, la Grande-Bretagne bénéficie de chances sérieuses d'être acceptée par les Six dans le cadre des dispositions du traité de Rome. C'est en effet à partir de 1961, devant les progrès de la construction européenne à laquelle elle avait d'ailleurs initialement contribué, que la Grande-Bretagne a recherché un terrain d'entente avec les membres de la « Petite Europe ». Ecartée en janvier 1963 par Charles de Gaulle, sa candidature n'en avait pas moins été officiellement maintenue de façon constante, malgré la réserve des travaillistes au pouvoir entre 1964 et 1970.

L'avènement d'un gouvernement conservateur britannique et l'orientation nouvelle de la politique française depuis 1969 ont considérablement modifié le climat de méfiance instauré dans les rapports franco-britanniques par la décision de 1963. On peut même supposer que les entretiens Pompidou-Heath ont définitivement levé le dernier obstacle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun si l'on considère, au préalable, que cette question était essentiellement d'ordre politique. Les « Européens » se réjouissent de cette situation. Ils oublient seulement qu'elle signifie la mort de la « Petite Europe ».

Celle-ci avait pour charte fondamentale le traité de Rome dont les principes ont toujours été incompatibles avec les intérêts britanniques. Qu'il s'agisse de la politique agricole commune, de l'union monétaire, des échanges commerciaux privilégiés, des relations diplomatiques bilatérales ou des impératifs de défense, la Grande-Bretagne a toujours mené sur ces différents plans

une politique spécifique et personnelle exclusive d'une coopération européenne quelconque. Bien plus, sa décision de se tourner vers l'Europe à la suite du mouvement de décolonisation, contempteur de sa vocation impériale, a toujours été accompagnée de l'exigence d'une modification profonde des règles communautaires instituées par le traité de 1957. Modification qui, jusqu'à présent, n'a cherché qu'à « accommoder » les institutions et mécanismes communautaires à la réalité britannique.

Peut-il en être autrement aujourd'hui ? Il ne le semble pas. Si la Grande-Bretagne n'a nullement l'intention de renoncer à de nombreux avantages qui lui sont particuliers et apparaissent comme incompatibles avec le maintien du traité de Rome, c'est en fait parce qu'elle ne saurait y renoncer sans accepter, dans un délai plus ou moins proche, sa propre disparition. En aucun cas la Grande-Bretagne n'acceptera de payer à l'Europe des Six un prix plus élevé que le profit qu'elle entend retirer de son entrée dans le Marché commun. Celle-ci ne pourra donc devenir définitive qu'à la condition que les mécanismes communautaires soient modifiés dans le seul sens qu'elle peut accepter.

Il y a plus. Dans l'euphorie actuelle de l'entente franco-britannique, on omet de se souvenir que l'élargissement de la Petite Europe ne saurait se limiter à la Grande-Bretagne si l'adhésion de ce pays au Marché commun est acceptée. Malgré le silence prudent dont font preuve actuellement les capitales scandinaves, on ne peut s'empêcher de penser que leur demande d'adhésion à l'Europe des Six suivra immédiatement l'accord donné par ces derniers à la requête britannique. Dans ces conditions, est-il raisonnable d'affirmer que la Communauté européenne pourrait survivre avec une douzaine d'adhérents alors qu'elle n'a pas réussi jusqu'à présent à surmonter les antagonismes d'intérêt qui se manifestent entre les Six ? Comment imaginer l'élaboration d'une politique agricole commune ou d'une coopération monétaire organique avec la Grande-Bretagne alors que les Six n'arrivent déjà point à résoudre les difficultés innombrables qui se multiplient dans la mise en œuvre de ces politiques ?

Autant l'idéal européen paraît exaltant aux idéologues, autant l'on mesure dans les faits l'impuissance de l'Europe, petite ou élargie, à développer une politique de coopération véritable entre les nations. La volonté politique des partisans de la construction européenne se heurte inévitablement sur le terrain concret à des impossibilités grandissantes. Faut-il pour cette raison favoriser l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun afin d'accélérer la dislocation de celui-ci, bien ébranlé déjà par la crise monétaire ? Bien que dangereuse, cette éventualité n'est peut-être pas à exclure. Elle ne serait admissible qu'à la condition de contrecarrer plus efficacement la construction européenne que ne la fait avancer présentement le succès psychologique résultant de l'espérance de voir naître une « grande Europe » prochainement. Le dilemme demande réflexion.

Jacques DELCOUR

LA NOUVELLE
ACTION FRANÇAISE

Restauration nationale

17, rue des Petits-Champs,
Paris - 1^{er} - Tél. : 742-21-93

Abonnement 30 frs.

C.C.P. DAF, Paris 1898-45

Directeur de la publication :
YVAN AUMONT

Imprimerie Abaxpresse
72, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

Qu'est-ce qu'un O.S. ?

Depuis trois semaines, tout le monde parle des O.S. On avait un peu oublié leur existence depuis que certains, généralisant abusivement des enquêtes sur la classe ouvrière, se plaisaient à nous dépeindre des « usines sans ouvriers », dans lesquelles des techniciens grassement payés, en blouses blanches et aux mains propres, auraient remplacé les traditionnels « cols bleus ». Certes, comme l'a fort bien montré Serge Mallet (1), le pourcentage d'ouvriers sans qualification a considérablement décliné dans certains secteurs de pointe (raffineries par exemple). Mais, comme nous le remarquons déjà dans notre étude sur le capitalisme (2), l'extension de l'automatisation dans l'industrie n'entraîne pas nécessairement un processus de qualification. « Le travail en miettes, disions-nous, augmente en raison de l'extension de la production de série ». L'étude récemment parue dans *Le Monde* vient confirmer ce jugement. Contrairement à ce qu'avançaient de doux optimistes, on constate, entre 1954 et 1968, une augmentation du nombre des O.S. Cette tendance continue d'ailleurs à s'affirmer. L'exemple des O.S. de Renault est significatif à cet égard : « Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 1969, note Jacques Frémontier (4), leur armée s'est gonflée de 2.573 fantassins (13,9 %). Pendant la même période, le petit régiment des O.P. ne s'est accru que de 84 hommes (0,9 %). »

Mais qu'est-ce au juste qu'un O.S. ? Très exactement l'ouvrier qu'incarrait Chaplin dans « Les Temps modernes » : un travailleur sans qualification, une simple pièce de la machine. C'est celui qui passe ses journées à serrer des boulons (toujours les mêmes), ou à peindre les carrosseries que la chaîne fait passer devant lui (5). Il ne sait rien faire d'autre que cette tâche mécanique qu'on lui a apprise en quelques jours. Il peut très bien ne jamais

savoir à quoi sert exactement son geste. Qu'importe, pourvu qu'il le fasse vite et bien. La fonction de l'O.S., dans l'organisation actuelle du travail, est de produire, non de comprendre. Cette répétition perpétuelle des mêmes gestes provoque naturellement l'ennui, l'abrutissement. La chaîne vide l'esprit, et ceci pendant des journées entières. Il y a aussi la fatigue, particulièrement exténuante chez les ouvriers de grande industrie. Elle est provoquée par les horaires d'abord : que l'on soit dans une équipe ou que l'on fasse les « trois huit », on sacrifie toujours son sommeil, son alimentation, sa vie de famille. Elle est aussi provoquée par les cadences : le temps nécessaire à l'accomplissement de chaque geste ayant été mesuré par des chronomètres, l'ouvrier se voit imposer un rendement précis pour chaque journée de travail. Veut-il réduire cette cadence ? De véritables gardeschourme lui rappelleront les vertus de l'effort. Atteint-il trop facilement le rendement prévu ? La direction décidera alors d'augmenter la cadence.

Tout cela se paye, bien sûr. Pas en argent d'ailleurs car ces hommes et ces femmes qui jouent un rôle important dans la production ne sont payés qu'entre 1.000 et 1.400 F par mois, et chez Renault encore, qui est considéré comme une « bonne boîte ». C'est plutôt l'ouvrier qui paie : les cadences de plus en plus rapides entraînent l'usure nerveuse, des maladies cardiaques, des ulcères. Ceci d'une manière générale car chaque type de tâche provoque une maladie déterminée. Tel est pistoletier : il aura une dermatose. Tel autre est forgeron : il deviendra sourd ou à moitié aveugle. Tout cela sans compter les accidents : 6.246 chez Renault en 1967.

Ne parlons par des loisirs. La télé, les livres, le sport, ce sont pour les

autres. L'O.S. consacre son temps de repos à reprendre des forces et c'est tout (6).

Nous ne nous étonnerons donc pas d'apprendre que l'espérance de vie d'un ouvrier français ne dépasse guère soixante ans.

On le voit, il y a toujours des exploités ; il y a toujours un prolétariat. Depuis qu'elle existe, la République ne s'est jamais beaucoup soucée de faire cesser ce que Maurras appelait un « scandale ». Pour que l'ouvrier ne soit plus un paria, pour qu'il puisse travailler et non plus simplement produire, il faut autre chose que les vagues promesses et les pauvres réalisations de Chaban-Delmas. Avant de construire une « nouvelle société », il faut mettre en place d'autres institutions. Car on ne résoudra pas la question ouvrière dans le cadre démocratique et capitaliste qui opprime notre pays et ses habitants.

Bertrand RENOUVIN

(1) Voir « La nouvelle classe ouvrière » (Seuil).

(2) J.-C. Fréaud : La société de consommation in « Le Capitalisme », D.A.F., n° 4.

(3) 25 mai 1971.

(4) J. Frémontier : « Renault. La forteresse ouvrière ».

(5) C'est là une définition générale, qui traduit imparfaitement la réalité car certains O.S. exercent des responsabilités techniques (les régleurs par exemple) ou possèdent une certaine spécialisation (conducteurs de camions).

(6) On m'accusera peut-être de noircir le tableau à plaisir. Qu'on se donne la peine de relire les enquêtes de Georges Friedmann ou de Jacques Frémontier. Même si l'on n'est pas entièrement d'accord avec l'orientation générale de ce dernier livre, les interviewes effectuées par l'auteur donnent de précieuses indications sur la vie des ouvriers dans la France d'aujourd'hui.

« IL FAUT SAVOIR TERMINER UNE GREVE »

« Mai se termine », titrait "Combat" le 25. Alors que la France entière, attentive, se demandait si les métallos de Renault n'allaient pas, dans le consensus de mécontentement généralisé, mettre le feu aux poudres, cette grève de 25 jours s'est achevée en queue de poisson. Lassitude des grévistes ? Sans doute. Mais surtout, conjointement, recul devant une extension du conflit et ses conséquences "aventureuses", et discipline syndicale derrière la C.G.T. majoritaire.

Car la C.G.T. a eu peur. Peur que cette grève, déclenchée par la base, ne remette en cause sa position de force, peur que les structures "légalistes" s'avèrent inopérantes, peur d'un accroissement d'influence soit d'une C.F.D.T. plus dure, soit de gauchistes résolus, peur enfin que ne partent du Mans les ferments d'une révolution qu'elle ne souhaite aucunement.

Très subtilement, la C.G.T. a proposé aux grévistes, pour décider de l'issue des négociations, une formule de vote essentiellement plébiscitaire : « Je suis d'accord avec l'appréciation des organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. sur les résultats obtenus, et en conséquence, je me prononce pour la reprise du travail », ou « Je me prononce pour la poursuite de la grève ». Il est très vraisemblable que sans cet appel à la discipline dans la première réponse, les résultats se seraient avérés bien différents. Mais la C.G.T. voulait à tout prix faire cesser le mouvement, dût-elle pour cela insinuer contre toute vraisemblance que les revendications étaient satisfaites. C'est ce qui fit dire à l'un de ses responsables : « Ce que nous n'avions pu obtenir en 1968 avec dix millions de métallos en grève est devenu aujourd'hui une réalité. Pour la première fois dans une entreprise de métallurgie, les ouvriers spécialisés voient leurs salaires garantis (...) Des camarades envisagent de poursuivre la lutte. Nous les comprenons et nous les félicitons pour leur combativité. Néanmoins, le rôle de la C.G.T. est d'analyser les possibilités du mouvement à chaque étape de celui-ci. Or, peut-on espérer plus ? (...) Imposer une poursuite inconsidérée de la grève serait courir le

risque d'une division rapide de notre mouvement. »

Bref, la C.G.T. a maintenu l'apparence d'unité « légale » et neutralisé les réflexes de la base. Comme en 1968.

Même observation pour la C.F.D.T. Partisanisme d'un durcissement, elle a comme en 1968 tenté d'élargir les revendications à un ensemble plus généralisé susceptible de déclencher un mouvement plus vaste : en l'occurrence, elle a lié ici le mécontentement des O.S. à la campagne d'actions qu'elle mène avec la C.G.T. pour la retraite à 60 ans et la semaine de 40 heures. En fait, elle se trouve en porte-à-faux : nullement satisfaite du protocole d'accord, sa position nettement minoritaire chez Renault l'a obligée à se mettre finalement à la remorque de la C.G.T.

Après cette grève larvée, deux conclusions s'imposent. D'abord, les ouvriers spécialisés du Mans ont préfiguré une prise de conscience généralisée des O.S. C'est ce que résumait Jean-Pierre Dumont dans « Le Monde » du 29 : « En déclenchant la première lutte spécifique de leur corporation (...), les O.S. du Mans ont posé un problème essentiel aux dirigeants de l'économie : celui de l'évolution des conditions de travail des ouvriers non spécialisés dans un monde industriel de plus en plus mécanisé. » Cet événement d'essence pratiquement réactionnaire n'était pas prévu par les Idéo-bureaucrates de la C.G.T., et l'on comprend leur méfiance.

Deuxième conclusion : « Il faut savoir terminer une grève. » Les leçons de Thorez ne sont pas oubliées. Et les irréductibles qui, à l'annonce des résultats du vote, conspuèrent les dirigeants syndicaux, finiront bien par comprendre que Dreyfus et Séguin sont bien faits pour s'entendre dans le meilleur des mondes techno-bureaucratiques.

Philippe DARTOIS

LE POINT ECONOMIQUE

Renault

La reprise du travail des O.S. a été accompagnée d'un rajustement important de la rémunération de ces personnels. Verra-t-on d'autres mouvements du même type ? En ce cas, il paraîtrait très difficile au gouvernement de juguler l'inflation salariale favorisée par la très vive croissance (environ 10 %) des rémunérations au cours du premier trimestre.

Agriculture

L'été s'annonce difficile. Le rattrapage des prix agricoles français à la suite de la dévaluation d'août 1969 n'a pas encore été pleinement réalisé. Or l'adoption de taux de change flottants par certains pays du Marché commun rend quasi impossible la fixation de prix agricoles définitifs. Elle facilite au contraire le recours à des importations en provenance de pays tiers contre lesquelles nos agriculteurs s'élevaient déjà avec raison. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne peut qu'aggraver cette situation, les Britanniques s'étant toujours opposés au principe de la préférence communautaire.

Emploi

Des statistiques récentes tendraient à indiquer que le volume du chômage a cessé de croître ces dernières semaines. Pourtant, le nombre des travailleurs sans emploi reste relativement élevé en raison d'une absence de qualification suffisante d'une partie de la main-d'œuvre. L'immigration de travailleurs étrangers non qualifiés devrait être examinée avec une plus grande attention.

Finance

Marché des obligations très soutenu. Le taux d'intérêt des emprunts publics est passé, en moyenne, de 7 % en 1969 à 8,5 % actuellement. En revanche, les taux d'intérêt bancaires ont baissé et la Banque de France n'a pas suivi le mouvement international de relèvement du taux de l'escompte : elle ne l'a augmenté que d'un quart de point au lieu d'un point, en général, chez certains de nos partenaires ou voisins.

LA POLICE

M. Marcellin a voulu une police voyante et efficace. Nous sommes comblés. Sa police, on la voit et on en parle. Mais pas toujours en bien. Deux adolescents matraqués par erreur, des films « engagés » : « Les flics » sont à nouveau à l'ordre du jour.

La police ne devrait pas être un problème, car tout le monde admet son utilité dans une société régie par des lois. Et pourtant la police de Marcellin en est un : elle est trop belle, trop arrogante, trop brutale. Elle n'a, apparemment, qu'un but : réprimer, mater, cogner. Cogner sur tout ce qui bouge, blanc ou rouge et même, parfois, à côté. Alors on s'interroge, on fait des films, la société fait le complexe de sa police. Le problème est là.

La police, c'est une affaire d'Etat. Elle n'existe qu'en fonction des institutions qu'elle dépend et qu'elle représente. La juger, c'est donc, à travers elle, juger l'Etat, le système : L'Etat et sa police portent le même uniforme. « *La fatalité de la République*, disait Renan, *c'est de susciter l'anarchie et de la réprimer très durement.* » Depuis M. Thiers, la République est à la recherche de l'ordre. Mais, faute de pouvoir ordonner ses propres institutions, faute de mettre d'abord de l'ordre dans les idées, elle confond ordre et répression.

L'ignoble sceptre du « parti de l'ordre », machine à draguer des électeurs, à rassurer les « bien-pensants » remplace les hiérarchies sociales. L'ordre n'est plus un moyen, il devient une fin pour une société qui n'a rien à défendre, qu'elle-même.

La police d'Etat se spécialise, s'étend, jusqu'à ce que l'Etat lui-même devienne policier. La police cogne sur les ouvriers, sur les commerçants, sur les paysans, sur les

étudiants. Sur tout ce qui n'est pas d'accord. L'uniforme remplace l'ordre ; la force remplace le droit. La société peut être malade, il ne faut pas le dire : la police censure. Mais, disait Voltaire, « *c'est le propre des censures violentes que d'accréditer les opinions qu'elles attaquent.* » Alors la police, elle-même, est mise en accusation ; les rôles sont dédoublés : la police protège l'Etat, et l'Etat défend sa police.

Que l'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de porter sur la police un jugement d'ordre moral, ni de condamner la police en soi. Il s'agit, simplement, de poser le problème en termes politiques. Si la police républicaine est répressive, c'est parce que l'Etat républicain, issu d'une lutte de factions électorales, est nécessairement répressif. Dépendant et craintif, à la fois faible et vaniteux, cet Etat n'a d'autre préoccupation que sa propre survie : c'est la tâche des brigades spéciales. Alors, dans la France de 1971, tout se passe comme si l'Etat républicain, héritier de la terreur de 93, des tueries versaillaises et de la lourde tradition jacobine devait se protéger de la société à l'abri des boucliers transparents des brigades. Certes, des boucliers sont parfois nécessaires. Ne serait-ce que pour réprimer certaines actions gauchistes qui relèvent, effectivement, d'un problème de simple police. Cependant, à quoi sert de « casser du gauchiste » si l'on en fabrique à la chaîne dans les lycées et les universités d'Etat ? Qu'est-ce donc que cette société entièrement occupée à réprimer ce qu'elle produit elle-même, visant les effets et négligeant leurs causes ? Il est vrai que s'attaquer aux causes serait, pour elle, un suicide : ce serait renier ses origines démocratiques.

« *La République gouverne mal*, disait Maurras, *mais elle se défend bien.* » Elle n'a que ça à faire. La

répression n'est pas occasionnelle, ni exceptionnelle ; elle est constante et totale : elle est *système*. Mais pour défendre quoi ? Il n'y a pas d'ordre social démocratique, mais la démocratie brandit ses matraques contre les travailleurs et les paysans. Il n'y a pas de civilisation à défendre : la démocratie la détruit. Alors, à quoi servent les C.R.S. ? A remplacer l'ordre et la civilisation, problèmes politiques, par un faux semblant casqué, botté, entraîné, propre à protéger un certain nombre de grands intérêts idéologiques et économiques qui sont l'ossature du pouvoir républicain.

Toute société a la police qu'elle mérite. Comprendre cela, c'est comprendre qu'il n'y a de problème de la police que parce qu'il y a un problème de l'Etat, car tant vaut un Etat, tant vaut sa police.

Patrice BERTIN

CAMP 71

Le camp des militants et sympathisants de la Nouvelle Action Française se tiendra en Champagne près de Bar-sur-Aube. Risquant cette année d'avoir de très nombreuses candidatures, nous ne pourrions accueillir que les jeunes décidés à devenir des militants actifs d'A.F. Les demandes d'inscription doivent nous être adressées à l'avance. Le camp aura lieu du 18 juillet au 1^{er} août, le prix du séjour est fixé à 240 F pour les inscriptions parvenues avant le 5 juillet.

« à armes égales... »

« L'ordre, chacun d'entre vous voit bien de quoi il s'agit. » Cette magnifique pétition de principe ouvrant le débat sur « l'ordre, pourquoi et pour quoi faire ? », et sur laquelle renchérit encore Serge Mallet, « numéro deux et théoricien du P.S.U. » affronté à Christian Fouchet, gauliste de gauche et ancien ministre de l'Intérieur et de l'Education nationale, montre une fois encore combien les tranquillisants de l'Q.R.T.F. sont au point.

Le sondage de la S.O.F.R.E.S. dont les résultats sont ensuite présentés en avalanche ne reflète que les réactions épidermiques des « sondés » devant une belle collection de lieux communs censés exprimer l'éventail des opinions sur l'ordre...

Deux films de douze minutes présentés par les deux protagonistes confirment encore cette volonté de sensibiliser le téléspectateur en étouffant en lui toute velléité de réflexion.

Au cours des déclarations, puis du dialogue qui suivent, ni Fouchet ni Mallet ne tentent un effort de conceptualisation sur l'ordre, ou l'étude de ses relations avec les systèmes politiques qu'il concrétise.

Enfin, les réalisateurs choisissent parmi la sélection d'enfants sages choisis par la S.O.F.R.E.S. ceux qui sont autorisés à lire les questions, déjà soigneusement notées, mettant en vedette un certain représentant de l'Union des Jeunes Progressistes, longuement admis à poser des questions anodines... (1).

Personne n'a tenté de montrer que, pour paraphraser Gilbert Comte (*Le Monde* du 23 mai), « un système de valeurs peut seul donner une signification universelle aux actes de

l'Etat (c'est-à-dire l'ordre !) et résorber ses inévitables bévues dans des principes admis par la communauté ».

On ne voit pas très bien comment la démocratie, qui « est ce qu'elle est » comme l'a dit d'un ton désabusé l'ancien ministre, pourrait sécréter des principes, alors que M. Fouchet se déclare tout prêt à s'insérer dans la société désirée par Mallet si un malheureux hasard la rendait majoritaire... Nos conservateurs ne peuvent proposer qu'une « nouvelle société », ou une « grande société » qu'ils sont bien incapables de définir plus avant... Il leur sera plus difficile chaque jour de concilier les nécessités de la vie en société avec les exigences de consommateurs chez qui l'envie d'avoir, exacerbée par la publicité et la propagande, a étouffé la liberté d'être et d'imaginer...

Cette émission (2) est donc un bon exemple de la technique employée pour euphoriser l'opinion qui doit fuir toute réflexion authentique et se décharger sur le parti au pouvoir du souci de penser et décider, mais aussi pour la rameuter autour de lui en brandissant la peur du désordre, qui prend la place de l'O.A.S. défunte...

A aucun moment on n'a vu s'affronter Fouchet, ancien ministre racé aux tempes argentées et parlant toujours, avec une courtoisie de grand seigneur, de la « règle du jeu » (il s'agit de l'ordre...) et Mallet, paysan massif et matois, digne représentant d'une certaine classe de professeurs de sociologie, incertain des fondements de sa pensée (3).

Pierre CROCO

COMMUNIQUE

M. Bernard Vincenti, ancien secrétaire général de la Jeune Chambre Economique, nous prie d'annoncer qu'il n'a aucun lien de parenté avec M. Bernard Vincenti (Bernard Leduc), ancien rédacteur à *Aspects de la France* et signataire de notre première liste de soutien à la Nouvelle Action Française.

(1) *Le Monde*, toujours à l'avant-garde de la lutte contre l'oppression, s'est fait immédiatement le porte-parole de l'un d'eux, auquel les nécessités de l'horaire n'ont pas permis de s'exprimer alors que « c'était à son tour »...

(2) Rappelons qu'« A armes égales », comme toutes les émissions à caractère politique, dépend d'« Informations premières » dirigée par Pierre Desgraupes...

(3) Voir à ce sujet l'article d'Alain Duhamel dans *Le Monde* du 20 mai.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

TROYES :

Samedi 19 juin à 20 h 30.
Conférence de M^r Yves
Lemaignen au Restaurant
Butat, 50, rue de Turenne.

BIVILLE-SUR-MER :

Dimanche 6 juin à 15 h,
Ferme de Neuville, Bi-
centenaire de Georges CA-
DOUDAL

Sous la présidence du Gê-
néral de Grancey, Gouver-
neur des Invalides.

Bulletin d'abonnement à la N.A.F.

Je, soussigné (nom)
(adresse complète)

souscris un abonnement d'un an (52 numéros) et verse la somme de 30 F par :
— chèque bancaire joint
— chèque postal joint (C.C.P. D.A.F., Paris 1898-45)
— mandat joint
Date et signature :

(Rayer les mentions inutiles.)

LA DÉMOCRATIE DE PAUL VI

La semaine dernière, Gérard Leclerc a expliqué dans quelle perspective il entendait analyser la *lettre apostolique de Paul VI sur les questions sociales*. Cette perspective est, bien entendu, politique. Sur l'étude technique des problèmes politiques nous pouvons ne pas être d'accord avec le pape et cela peut avoir des répercussions sérieuses lorsqu'il s'agit de définir les grandes lignes d'une politique pour notre temps. Gérard Leclerc aborde cette semaine l'étude du texte de Paul VI.

Le pape définit en quelques lignes le but de sa lettre : « attirer l'attention sur quelques questions qui, par leur urgence, leur ampleur, leur complexité, doivent être au cœur des préoccupations des chrétiens pour les années à venir, afin qu'avec les autres hommes, ils s'emploient à résoudre les difficultés nouvelles mettant en cause l'avenir même de l'homme. » Pourquoi ne pas reconnaître que ces quelques questions dont parle le pape sont celles qui constituent le pain quotidien du politique ou du sociologue : l'urbanisation sauvage, les jeunes, la condition de la femme, les travailleurs aux prises avec les mutations économiques, les émigrés, les moyens de communication sociale, l'environnement ? Il est bien certain que pour quiconque réfléchit un peu à l'avenir de la société ces questions sont capitales et nul ne peut faire reproche au pape d'inciter les chrétiens à prendre leurs responsabilités de citoyens face à elles.

Pourtant, cela ne suffit pas. Le monde politique est aux prises avec des courants idéologiques qui sollicitent les chrétiens, parfois les séduisent. Le pape est forcément obligé de porter un jugement sur ces courants parfois hostiles au christianisme, puisque l'engagement politique concret qu'il encourage nécessite une attitude par rapport à eux.

« L'action politique, écrit Paul VI, doit être sous-tendue par un projet de société, cohérent dans ses moyens concrets et dans son inspiration qui s'alimente à une conception plénière de la vocation de l'homme et de ses différentes expressions sociales. » Cela signifie qu'il ne suffit pas d'énumérer et d'analyser brièvement les problèmes de ce temps, il faut encore leur donner des solutions. Pour ce faire il faut « un projet de société ». Et c'est là que commencent les difficultés dont nous parlions en commençant.

En effet, tout projet politique se fonde à la fois sur une connaissance technique et sur une philosophie qui donne à la politique ses fins. Pour la commodité du langage on peut parler d'une science politique et d'une philosophie politique, l'une et l'autre indispensables à un « projet » qui soit à la fois réaliste et conforme aux finalités authentiques de l'homme. Or le pape, lorsqu'il se tourne vers les idéologues modernes, ne peut que leur découvrir des incompatibilités fondamentales avec ce que la doctrine chrétienne enseigne sur l'homme et sa destinée. Il le souligne à propos du marxisme et du libéralisme : « Aussi le chrétien qui veut vivre sa foi dans une action politique conçue comme un service ne peut-il, sans se contredire, adhérer à des systèmes idéologiques qui s'opposent radicalement ou sur des points substantiels, à sa foi et à sa conception de l'homme et à son histoire, personnelle et collective, ni à l'idéologie libérale, qui croit exalter la liberté individuelle en la soustrayant à toute limitation, en la stimulant par la recherche exclusive de l'intérêt et de la puissance... » Et Paul VI de souligner l'ambiguïté possible de toute idéologie sociale et de s'engager dans de subtiles distinctions sur le développement historique de mouvements inspirés à l'origine par des idéologies opposées au christianisme mais ayant évolué depuis.

On ne voit guère ce qu'un esprit rigoureux peut retenir de ces distinctions en ce qui concerne le marxisme par exemple. Le marxisme est un tout. Il est chimérique de vouloir distinguer ses conceptions générales (le matérialisme dialectique) et sa sociologie. Le matérialisme historique n'est qu'une application des thèses générales de Marx. Alors, pourquoi ces longs développements d'où ne ressort en définitive aucune ligne de conduite claire ?

A cette remarque Paul VI répondra : « Dépassant tout système, sans pour autant omettre l'engagement concret au service de ses frères, il affirmera au sein même de ses options, la spécificité de l'apport chrétien pour une transformation positive de la société. » Comment ne pas être d'accord sur le plan des principes ? Encore faudrait-il préciser un peu ces principes. Et il faut avouer que, même sur ce plan, la lettre laisse planer des équivoques graves. Ainsi, lorsque le pape célèbre l'aspiration à l'égalité qui se manifeste aujourd'hui d'une manière toujours plus vive, on est en droit de s'interroger. On attendrait du pape des distinctions rigoureuses entre la nécessaire affirmation de l'identité des fins spirituelles propre à la nature humaine et le principe révolutionnaire de l'égalité qui produit le

nivellement par la base et débouche forcément sur le totalitarisme.

Mais il y a plus grave, toujours au plan des principes de philosophie générale. Lorsque Paul VI, après avoir dénoncé certains dangers des courants utopiques caractéristiques du temps présent, leur reconnaît néanmoins des mérites : « Mais il faut bien le reconnaître, cette forme de critique de la société existante, provoque souvent l'imagination prospective, à la fois pour percevoir dans le présent le possible ignoré qui s'y trouve inscrit et pour orienter vers un avenir neuf ; elle soutient ainsi la dynamique sociale par la confiance qu'elle donne aux forces inventives de l'esprit et du cœur humains ; et si elle ne refuse aucune ouverture, elle peut aussi rencontrer l'appel chrétien... » Voilà qui n'est pas très clair et qui confine à un prophétisme dangereux.

On peut bien sûr concevoir dans un débat d'idées qu'un dialecticien mette en évidence chez l'adversaire des idées justes devenues folles ou souligne le bien-fondé de certaines analyses à partir desquelles on a malheureusement tiré des conséquences fausses. Mais il s'agit bien alors de dialectique, nullement d'un exposé de morale sociale où les principes doivent être énoncés avec rigueur. Nous sommes très loin de cette rigueur indispensable.

Par la suite, Paul VI condamne le nouveau positivisme qui pourrait naître d'une conception fautive du rôle des sciences humaines. Il est sûr que ces sciences ne peuvent se substituer à l'enseignement de l'Eglise ni même à une réflexion philosophique qui touche aux fins qui doivent guider l'activité humaine. Pourtant là encore, on doit déplorer un manque de rigueur, une absence de définitions nettes, qui engendre un continu malaise intellectuel.

L'école d'Action Française a souvent eu l'occasion de réfléchir à ces problèmes. Affirmant la nécessité de l'empirisme organisateur, c'est-à-dire d'une méthode inductive fondée sur des constatations objectives, elle n'a jamais pour autant nié la nécessité d'une morale et d'un éclairage supérieur qui donne en définitive son sens vrai à la politique, mais elle a toujours soutenu au rebours du kantisme universitaire la nécessité de ces constatations indispensables à la connaissance de la nature. La physique politique est indispensable au moraliste, si l'on admet que pour déterminer le bien authentique d'une nature, il faut préalablement connaître cette nature. Faute de cela, on se condamne à un moralisme inefficace ou à un prophétisme dangereux.

(A suivre)

Gérard LECLERC